

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Elections départementales

DU 31 JUILLET 1898

### CANDIDATS

DU

#### Comité de concentration républicaine

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

##### Conseillers généraux

*Cahors (Sud).* — M. DELPORT, conseiller sortant, ancien notaire à Cahors.

*Canton (Nord).* — M. RELHIÉ, conseiller sortant, docteur en médecine à Cahors.

*Puy-l'Evêque.* — MM. PUECH, notaire, maire de Puy-l'Evêque, et PENEL, docteur en médecine à Prayssac.

*Saint-Géry.* — M. Ernest TALOU, ancien sous-préfet, inspecteur des enfants assistés de la Seine.

##### Conseillers d'arrondissement

*Castelnau.* — M. GARRIGUES, maire de Flaugnac.

*Catus.* — M. CAMBORNAC, conseiller sortant, notaire à Catus.

*Lauzès.* — M. PEYRICHOU, conseiller sortant, notaire et ancien maire de Cabrerets.

*Limogne.* — M. COUDERC, conseiller sortant, notaire et maire à Cénévières.

*Luzech.* — M. PAGÈS, conseiller sortant, vétérinaire à Cahors.

*Montcuq.* — M. BOUDOU, maire à Montcuq.

En dehors des candidatures recommandées par le comité de concentration républicaine, nous recommandons les candidatures républicaines suivantes :

##### Conseillers généraux

*Cazals.* — M. CANGARDEL, conseiller sortant, notaire et maire de Marniac.

*Labenque.* — M. ROQUES, conseiller sortant, notaire et maire à Laburgade.

##### Conseiller d'arrondissement

*Luzech.* — M. PONS, vétérinaire à Luzech.

## RETOUR AUX CHAMPS

La désertion des champs par les travailleurs et les propriétaires du sol qui tend de plus en plus à devenir un véritable péril social, est à juste titre l'objet des préoccupations des hommes politiques et des économistes.

S'il est facile de constater les conséquences fâcheuses de ce phénomène sociologique, il n'est beaucoup moins de trouver le remède à un mal dont les causes sont multiples.

On a déjà longuement discuté sur cette question; chacun a émis son opinion, mais la grande difficulté a toujours été de la motiver.

C'est devenu, chez le paysan, une véritable manie de vouloir faire de son fils un monsieur; il s' imagine qu'en échangeant la blouse contre un paletot et en quittant le manche de la charrue pour un emploi quelconque de bureaucrate, il gravit un de-

gré de l'échelle sociale. De là, le nombre sans cesse croissant des individus des deux sexes qui sollicitent des diplômes et se croient, dès qu'ils les ont obtenus, des êtres sinon tout à fait supérieurs, du moins infiniment au-dessus du *vulgus*, et par conséquent trop distingués pour se livrer à un travail manuel quelconque. Cette rage des diplômes n'est pas seulement inquiétante, mais elle peut devenir dangereuse, car elle crée nécessairement toute une légion de déclassés et de mécontents prêts pour la révolte et l'anarchie.

L'enseignement classique traditionnel déversait déjà sur le pays, une surabondance de bacheliers; pour remédier au mal, on a organisé l'enseignement secondaire moderne dont les produits viennent s'ajouter à ceux de l'ancien, et il n'a eu d'autre résultat que d'enfler le nombre des diplômés et, partant, d'accroître le mal.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie funeste qui tend à arracher aux travaux des champs tous les bras et toutes les aptitudes pour les déverser dans les villes où ils ne trouvent pas à s'utiliser ?

Nous sommes fiers de nos cités et de nos grands centres manufacturiers, mais nous oublions un peu trop facilement que l'agriculture constitue la véritable richesse d'une nation et que si elle souffre, tout souffre, tout périclite.

Si l'on envisage la question au point de vue physique, au point de vue de la santé publique, c'est là surtout que l'on a lieu de déplorer dans l'intérêt de la patrie et de son avenir, la désertion des campagnes au profit des villes. Les conseils de révision pourraient fournir là-dessus des renseignements aussi utiles qu'instructifs, car le nombre des conscrits réformés est beaucoup plus considérable dans les villes qu'à la campagne. La meilleure source de recrutement d'une armée solide, endurante et disciplinée, sera toujours dans la race robuste et saine des paysans. Cela n'est pas contestable.

Cela étant, on devrait s'occuper de chercher les moyens les plus efficaces pour enrayer ce courant et retenir aux champs une population qui, séduite par une sorte de mirage trompeur, lâche la proie pour l'ombre et va s'étioler dans les grands centres et y mourir de misère morale et physique, alors qu'elle aurait trouvé à la campagne la santé et l'aisance, sinon la richesse.

La tâche, dira-t-on, est difficile. Sans doute, mais elle n'est pas impossible. Il faudrait, avant tout, s'efforcer de faire disparaître nombre de préjugés auxquels les paysans restent attachés par habitude. Comme, par exemple, celui qui consiste à croire que la vie dans les villes est plus facile qu'à la campagne.

Il faudrait surtout honorer la profession du laboureur, améliorer sa situation en allégeant les charges qui pèsent sur lui, afin de rendre son travail plus rémunérateur. Le jour où il serait démontré que le travail de la terre serait devenu aussi productif que les autres industries, toutes les activités et toutes les forces vives de la nation se porteraient de ce côté.

C. R.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

### On ne lit plus

Chez les peuples qui lisent vraiment, on voit, de temps en temps, surgir de la glèbe, de l'atelier, un de ces hommes qui dominent l'humanité, qui s'aperçoivent de loin sur l'horizon de l'histoire, un de ceux que Carlyle appelle magnifiquement des « héros ».

Au siècle dernier, l'Ecosse avait depuis longtemps un admirable système d'éducation primaire. Il y régnait un insatiable appétit de savoir. Les valets de ferme prenaient sur leurs nuits. Le fils d'un fermier nécessiteux, qui lui-même épargnait sur sa nourriture pour se procurer des livres, réussit, malgré les rudes labeurs qui l'absorbèrent tout jeune, à s'instruire non seulement dans sa langue, mais même à savoir le français. Il lisait en labourant, en menant son chariot. Il devint le poète de son pays. Lorsque ses chants parurent, des humbles comme lui vendirent des vêtements pour acheter son œuvre. Rappellerai-je Carlyle, et cet humoriste dont Londres admire les livres, et qui, le balai à la main, lors même que déjà il était homme de lettres faisait le ménage de sa mère vieillie et indigente ? Rappellerai-je Stephenson que la mine avait saisi tout enfant et qui créa les chemins de fer ? Nous n'arriverons pas tous à prendre rang dans l'élite; mais créons l'atmosphère où se développe l'élite. Un peu de sa gloire, un peu de ses bienfaits, rejaillira sur nous. Le recrutement des grands hommes est une de nos dettes envers la nation.

Mais il y a un profit plus direct, plus personnel à considérer. Mais il y a un devoir plus pressant à remplir. Ceux qui n'ont pas pris l'habitude de réfléchir sont la proie des idées simplistes. Ce sont ces idées-là qui nous dégradent, nous avilissent. Ce sont elles qui, semées par la presse violente, font germer la défiance, la discorde, la haine. Il faut écouter les penseurs qui promènent sur toutes choses un regard lucide, qui jugent lentement, qui examinent sans passion. Il faut interroger les moralistes sur la nature humaine, les historiens sur le passé des nations. Il faut soutenir un long commerce avec les esprits sains et vigoureux.

On se forme ainsi une bonne et solide constitution intellectuelle. Certes, on est encore capable d'enthousiasme et de chaleur d'âme pour ce qui le mérite. On transporte en tout des habitudes de fermeté, d'honnêteté, de justice et de modération. La sottise nous guette. Elle a vite fait de remettre la main sur nous. Il faut lui résister à tout instant, être toujours sur le qui-vive, s'enfermer dans sa raison armée comme dans une forteresse.

Si tu hantes les bibliothèques, Jacques Bonhomme, paysan ou petit bourgeois, si peu à peu l'univers arrive à se refléter dans ta cervelle comme dans les têtes bien faites, tu t'épargneras bien des inepties et bien des malheurs. On vante ton bon sens comme une qualité nationale. D'accord, quand il s'agit d'acheter une vache, de louer un quartier de terre, de juger de choses familières et de ménage. On est obligé de déchanter quelque peu lorsqu'on lit l'histoire de ton pays surtout depuis que tu as conquis le suffrage universel.

Tu es maître, aujourd'hui. Sois digne de l'être. Ne sois pas un roi dément, imbécile ou fainéant.

Des voix se sont élevées, dans ces derniers temps pour armer les citoyens les uns contre les autres. On a profité d'une affaire trouble et louche pour évoquer les haines de race, des haines de religions. On a annoncé bien

haut un réveil des passions de la Ligue, ou de celles qui, plus lointaines ont agité le moyen âge. Ceci est très périlleux, plus périlleux qu'on ne saurait croire. Au fond de l'homme trop souvent sommeille une aveugle férocité. Si les livres ont réussi à te convaincre que la tolérance est la plus belle conquête des temps modernes, tu laisseras crier ceux qui crient, tu chanteras ta bonne chanson, et tu pousseras ta charrue sans te retourner. Tu ne haïras cruellement que la cruauté. Tu ne seras intolérant que pour l'intolérance. Le premier geste de l'homme livré aux poussées instinctives de sa nature est de contraindre quiconque l'approche à subir son opinion : n'y parvient-il pas, il supprime son contradicteur, tout simplement. Si tu t'es donné un esprit large, équitable et bienveillant, mon ami Jacques, tu seras plus noble et plus généreux : tu souffriras qu'à côté de toi on ait un autre sentiment que le tien. Enfin comme tu as interrogé les livres bien faits, tu te rends compte de la complexité des choses. On souffre autour de toi. L'inégalité est quelquefois déplorable quelquefois scandaleuse. Mais tu sais que la condition humaine ne se peut changer du jour au lendemain, d'un trait de plume. Tu traiteras en vendeurs d'orviétan ceux qui t'éblouissent de fausses perspectives. Tu démasqueras leur insincérité. Tu n'écouteras point les conseils de la basse et funeste envie. Tu ne demanderas point à l'Etat de t'asservir pourvu qu'il dépouille ton voisin. Tu tiendras à ta maison, à ton champ, non par avance, mais parce que c'est le gage de ton indépendance et de ta dignité, parce que les labeurs de tes ancêtres y sont inscrits, parce que tu l'as fait tel qu'il est et qu'il t'a fait tel que tu es. Tu regarderas ton mariage comme un lien indissoluble, et l'éducation de tes enfants comme un devoir qui ne se délègue pas.

Voilà, par le temps qui court, une des plus salutaires et des plus hautes leçons que tu tireras de tes livres. Tu auras le culte de ta liberté, et le respect de celle d'autrui. Là gît le secret du bonheur, et la vraie noblesse. Tu exigeras de ton voisin qu'il te laisse le produit de ton travail et le droit de penser ce que tu veux : tu lui rendras la pareille.

Les Latins qualifiaient les études de deux belles épithètes : ils les appelaient humaines et libérales. Abreuve toi aux sources immortelles, autant qu'il est possible. Alors tu seras dans toute la force du terme, un homme. Tu seras aussi un libéral. Et on sera mal venu de dire que tu as hérité des anciens serfs un indélébile pli de servitude.

HENRI POTEZ.

Manuel Général, éditeur Hachette.  
N° du 11 juin 1898.

## INFORMATIONS

### Dans les Préfectures

Tous les préfets qui étaient à Paris, à l'occasion des récents mouvements, avaient reçu du président du conseil, ministre de l'intérieur, l'ordre de regagner leurs postes respectifs et de s'y trouver à partir du lundi 25 juillet. Tous se sont conformés à cet ordre.

### Les vacances du Président

M. Félix Faure, président de la République, et sa famille ont quitté Paris hier matin, à huit heures, se rendant au Havre. Le *Figaro* dit, à ce propos, qu'après sa villégiature au bord de la mer, M. Félix Faure ira passer une première saison de chasse à Rambouillet, où il restera avec Mme Félix Faure et Mlle Lucie Faure jusqu'à la rentrée du Parlement.

**Interpellation de M. de Baudry d'Asson**

On annonce que M. de Baudry d'Asson a écrit au président du conseil pour lui faire part qu'il l'interpellerait à la rentrée, ainsi que le ministre de la justice, sur la fuite de M. Zola.

**Le Gouverneur de l'Algérie**

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel M. Laferrière, vice-président du conseil d'Etat, grand officier de la Légion d'honneur, est nommé gouverneur général de l'Algérie en remplacement de M. Lépine, appelé à d'autres fonctions; par un autre décret, M. Laferrière est nommé président honoraire du conseil d'Etat.

**La population**

En France, on compte 2,640,894 familles qui n'ont qu'un enfant; 2,364,202 qui n'en ont que deux; 1,585,960 en ont trois; 975,616 en ont quatre; 572,585 en ont cinq; 322,651 en ont six, et 251,658 sept. Très rares sont celles qui dépassent ce dernier chiffre.

**A Madagascar**

L'Irouadi, courrier de Madagascar, arrivé avant-hier, apporte les nouvelles suivantes :

La situation est bonne dans la colonie. A Tananarive, le gouverneur général a dû éloigner certains personnages hovas de la famille de l'ancien premier ministre, qui persistaient à colporter des bruits hostiles à l'influence française. De nouveaux postes ont été créés dans les régions encoffées troublées du sud et de l'ouest, où de nombreuses soumissions ont été reçues.

**Appel des experts contre Zola**

C'est le 10 août que viendra en appel l'affaire des experts contre Zola.

**La croix de Zola**

Le Bulletin des Lois publie un décret, rendu conformément à la décision prise par le conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, et prononçant la radiation provisoire des cadres de M. Zola, officier de la Légion d'honneur.

**Le renvoi de la classe**

Le ministre de la guerre vient de décider que tous les hommes des classes 1894, 1895 et 1896, ainsi que les engagés volontaires qui doivent passer dans la réserve avant le 1<sup>er</sup> novembre prochain seront envoyés en congé le 17 septembre dans les corps de troupe qui ne prennent pas part aux manœuvres ou dans ceux qui seront rentrés en temps utile dans leurs garnisons pour exécuter, avant le 17, toutes les opérations de désarmement. Dans les autres corps les hommes seront renvoyés après la rentrée des manœuvres à une date aussi rapprochée que possible du 17 septembre.

**La Guerre hispano-américaine**

La guerre continue, bien qu'on parle beaucoup de paix. Le général Miles, qui a le commandement en chef de l'armée destinée à opérer contre Porto-Rico, est aujourd'hui rendu dans les eaux de l'île. Et déjà les dépêches relatent une escarmouche qui aurait eu lieu entre l'avant-garde maritime de l'expédition et un port secondaire de l'île. On prête au général Miles l'intention d'attaquer non San Juan, le port principal de Porto Rico, mais un point secondaire; d'y débarquer des troupes, et de commencer l'attaque de la capitale seulement quand il pourra l'investir et la bombarder par terre et par mer.

**La France demande la paix au nom de l'Espagne**

A la demande du gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France à Washington a été autorisé par le gouvernement français à remettre un message du cabinet de Madrid au président des Etats-Unis. C'est au nom de l'Espagne que M. Jules Cambon, chargé, comme on sait, des intérêts espagnols aux Etats-Unis, a fait cette communication au président Mack-Kinley.

L'audience a eu lieu à la Maison Blanche en présence de M. Day, secrétaire d'Etat.

**CHRONIQUE ÉLECTORALE**

**CANTON DE PUY-L'ÈVÊQUE**

**Aux électeurs du canton de Puy-l'Évêque**

J'ai entendu dire que certaines personnes cherchaient à faire croire que le retrait de

ma candidature pouvait être interprété dans un sens favorable à M. le Dr Cassaignes.

Je déments ces bruits de la façon la plus formelle et afin de faire disparaître toute espèce d'équivoque à ce sujet, j'invite tous mes amis à porter leurs suffrages sur les noms de MM. Puech et le Dr Péné; ils contribueront ainsi au triomphe de la République démocratique dans notre canton.

Sérignac, le 28 juillet 1898.

H. LAVAL.

**CANTON DE LIMOGNE**

M. Couderc adresse à ses électeurs la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Par deux fois, à la presque unanimité des votants, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour représenter le Canton de Limogne au Conseil d'Arrondissement — me continuant ainsi la confiance que vous aviez accordée à mon père pendant près de quarante années sans interruption.

En venant de nouveau solliciter vos suffrages j'ai le devoir de vous rappeler comment j'ai répondu aux nombreux témoignages d'estime et de sympathie que j'ai reçus de vous.

Quelque effacé et secondaire que puisse être le rôle du Conseil d'Arrondissement, parmi ses attributions il en est une qui a une réelle importance et qui, dès le début de mon mandat, m'a fourni l'occasion de vous donner une preuve de l'énergie que je saurais apporter à la défense de vos intérêts, c'est la répartition de l'impôt.

Personne n'a oublié sans doute de quelle iniquité a failli être victime notre canton lors de la répartition du dégrèvement de 320,000 fr. accordé au département du Lot, par la loi du 8 août 1890 et sur lequel 99,000 fr. revenaient aux communes de notre arrondissement. Tandis que tous les autres cantons sans exception avaient eu, d'après les propositions de l'Administration des Contributions directes, une part de dégrèvement variant entre 5,000 et 17,000 fr. à peu près proportionnelle à leur population et au chiffre de leurs impôts, le canton de Limogne n'aurait été dégrévée que d'une somme dérisoire de 1,400 fr. et profitant seulement à cinq communes; les sept autres, peut-être les plus dignes d'intérêt, ne recevaient aucun dégrèvement.

Je protestai de toutes mes forces contre ce mode de répartition et après une discussion de plusieurs jours, je pus faire adopter par le Conseil un autre système, le seul équitable, qui donnait à chaque commune, indistinctement, une part proportionnelle à son revenu net imposable.

C'est ainsi que le dégrèvement de 1400 francs attribué à notre canton fut porté à la somme de 7,652 francs, dont vous bénéficiez tous les ans depuis cette époque.

J'ai le droit d'être fier de ce résultat et de le rappeler à votre souvenir.

Joignant mes efforts personnels à ceux de notre honorable et dévoué conseiller général, j'ai appuyé et défendu de mon mieux toutes les demandes formées par les municipalités, ayant pour objet la continuation ou l'achèvement de leur réseau vicinal, la construction ou réparation de leurs églises, de leurs maisons d'école ou de tous autres travaux intéressant les communes.

Je me suis associé à tous les vœux tendant à la réalisation des réformes qu'on nous fait espérer depuis si longtemps et ayant surtout pour but l'allègement des charges écrasantes qui pèsent sur les habitants des campagnes: suppression de l'impôt des portes et fenêtres, de la personnelle-mobilière, de la taxe des prestations ainsi que du principal de l'impôt foncier, et leur remplacement par un impôt sur le revenu qui seul peut procurer les ressources nécessaires pour opérer ces réformes tout en faisant disparaître l'inégalité criante qui existe dans la répartition des charges entre les diverses classes des citoyens; entre le laboureur et le rentier.

En ce qui concerne vos intérêts privés, toutes les fois que l'un de vous, quel qu'il fût, à fait appel à mon dévouement, ai-je besoin de dire que je lui ai prêté mon concours le plus absolu et que j'ai mis à son service tout ce que je pouvais avoir de relations et d'influences.

Mes opinions politiques vous les connaissez. Enfant du pays, ma vie entière s'est écoulée au milieu de vous et vous m'avez toujours vu combattre pour le triomphe des idées républicaines. Je resterai toujours le même partisan d'une République d'ordre, garantissant au peuple le libre exercice de ses droits, sachant maintenir la paix et assurer le travail, donnant à chacun sa part de liberté et de justice, et marchant avec sagesse mais résolution dans la voie des réformes et du progrès.

Voilà ce que j'ai fait, voilà ce que je veux.

Mes Chers amis,

Vous aurez à dire le 31 juillet, si le dévouement dont j'ai été heureux de vous donner des preuves en toutes circonstances, si les services que j'ai pu rendre à notre canton et à chacun de vous en particulier me laissent encore digne de vos suffrages. J'attends votre réponse avec la plus entière confiance.

H. COUDERC.

Notaire, Maire de Cénévières, Officier d'Académie, Conseiller sortant.

Dégrèvement accordé à chaque commune du canton de Limogne, par application du système de répartition proposé par M. Couderc et adopté par le Conseil d'arrondissement :

Beauregard.....	730 francs.
Calvignac.....	654 —
Cénévières.....	521 —
Concoats.....	511 —
Laramière.....	982 —
Limogne.....	917 —
Lugagnac.....	330 —
Promilhanes.....	582 —
Saillac.....	640 —
St-Martin.....	640 —
Varaire.....	684 —
Vidaillac.....	461 —
Total.....	7652 francs

Les sept communes qui n'auraient eu aucun dégrèvement sont : Laramière, Lugagnac, Concoats, Saillac, Varaire, Vidaillac et Cénévières. Les cinq autres auraient été dégrévées ensemble de 1400 fr. soit 280 fr. en moyenne.

**CANTON DE LAUZÈS**

M. Peyrichou adresse à ses électeurs la circulaire suivante :

Chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire le 31 juillet prochain un représentant au Conseil d'arrondissement.

Vous avez bien voulu m'accorder plusieurs fois vos suffrages et m'envoyer défendre vos intérêts au sein de cette assemblée.

Je vous représente sans interruption depuis 1888 et vous avez pu voir avec quelle sollicitude je me suis appliqué à soutenir vos droits et vos revendications.

M'est-il besoin de faire un long programme ?

Tel j'ai été, tel je reste :

Dévoué absolument aux intérêts du canton, attaché profondément à cette population de travailleurs toujours oubliés, à ces petits agriculteurs toujours surchargés et auxquels il faudrait enfin rendre justice !

Républicain, non pour la forme, mais de principe, voulant une République de progrès, de justice et de liberté, je me suis attaché à faire triompher ces idées en m'associant à des vœux émis par le Conseil d'arrondissement et parmi lesquels je citerai :

1<sup>o</sup> Celui réclamant l'impôt sur le revenu.

2<sup>o</sup> Celui demandant que la nomination des experts de tabac soit faite directement par les planteurs, seuls intéressés.

3<sup>o</sup> Celui protestant contre la répartition des fonds de dégrèvement faite par le Conseil général, estimant que les arrondissements de Figeac et Gourdon ont été favorisés au détriment de celui de Cahors.

J'ai conscience, chers concitoyens, d'avoir rempli fidèlement et honnêtement mon devoir en toutes circonstances. Ce n'est certes pas cette révocation bruyante, dont je suis fier, révocation provoquée par de petits calculs politiques, oh combien éphémères ! et œuvre docile d'un ex-préfet resté légendaire, qui a jamais pu vous en faire douter.

Je viens donc à nouveau vous demander l'honneur de vous représenter.

A vous de voir si j'en suis digne; dans tous les cas et quoiqu'il en soit, vous me trouverez toujours du côté du faible pour le droit et la liberté.

Vive la République !

J. PEYRICHOU,  
Conseiller sortant.

**CANTON DE CATUS**

M. Cambornac adresse à ses électeurs la circulaire suivante :

Chers Concitoyens,

Pour des motifs absolument personnels je m'étais proposé de reprendre ma place dans le rang, mais sollicité par de nombreux amis politiques et personnels, je n'ai pas cru devoir me dérober et refuser de solliciter de nouveau vos suffrages pour le mandat de conseiller d'arrondissement que vous m'avez confié le 28 juillet 1895.

Fort des suffrages que vous avez exprimés sur mon nom, vous me retrouvez en 1898, fidèle à mon poste de combat et à mon ancien programme.

Vous savez que mes vœux les plus ardents sont pour l'avènement d'une République réformatrice, mes souhaits et mes votes pour ce gouvernement qui seul peut nous donner :

1<sup>o</sup> L'organisation du crédit agricole qui aiderait le cultivateur, l'organisation d'assurances mutuelles et enfin celle des caisses de retraite pour la vieillesse et les accidents du travail.

2<sup>o</sup> La réalisation de l'impôt progressif et global sur le revenu qui remplacerait les contributions directes et soulagerait l'agriculture.

3<sup>o</sup> Une politique de concentration nette-ment à gauche.

4<sup>o</sup> La réduction à deux ans du service militaire.

5<sup>o</sup> Le remaniement immédiat des droits de mutation par décès et pour la défalcation des dettes de l'actif dans les déclarations de successions, afin de faire cesser cette injustice qui consiste à faire payer des droits sans tenir compte du passif.

6<sup>o</sup> La révision de la Constitution, de manière à assurer la suprématie du suffrage universel.

J'estime enfin que dans les postes même les plus modestes, la garde de la République ne doit être confiée qu'à des Républicains éprouvés et convaincus.

Vivant au milieu de vous, je connais vos souffrances, vos besoins, aussi j'emploierai mon zèle, mon énergie et mon influence à la défense de vos intérêts.

Le mandat de conseiller d'arrondissement dont je sollicite le renouvellement, ne comporte pas de programme important, vous le savez; du reste vous me l'avez prouvé depuis que vous me l'avez confié.

Aussi je ne veux pas étendre mes promesses, laissant à l'avenir le soin de les réaliser et de faire plus encore que je n'aurai promis.

Républicain convaincu, j'ai donné les preuves d'un attachement sincère et ferme aux idées de progrès et de réformes qui nous sont chères; mon passé politique vous répond de l'avenir.

J'attends avec tranquillité le verdict du suffrage universel qui me permettra de témoigner au corps électoral mon dévouement à la chose publique et à la République.

PAUL CAMBORNAC,  
Notaire.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Les Elections Cantonales**

(Suite)

**Conseil d'arrondissement**

**ARRONDISSEMENT DE CAHORS**

**Canton de Castelnaud**

M. Valmary, Antoine, conseiller sortant, réactionnaire, a pour concurrent M. Garrigues, l'honorable maire de la commune de Flaunac.

M. Garrigues a su conquérir l'estime des électeurs du canton. Il sera élu dimanche à une grosse majorité.

**Canton de Catus**

M. Cambornac, républicain radical, notaire, conseiller sortant, sera acclamé dimanche par les électeurs du canton.

Le jeune Faurie qui avait l'intention de poser sa candidature ne paraît pas décidé à affronter la lutte, en présence des sympathies dont M. Cambornac est entouré.

**Canton de Lauzès**

M. Peyrichou, républicain radical, notaire à Cabrerets est l'homme sympathique entre tous.

Il a été victime de l'administration Rousset qui l'a révoqué des fonctions de maire pour complaire au jeune Dr Delvit, réactionnaire avéré.

M. Peyrichou a été grand par cet acte; il sera réélu dimanche à une forte majorité. M. Delvit n'osera pas se présenter.

**Canton de Limogne**

M. Couderc, notaire et maire de Cénévières, représente ce canton depuis de nombreuses années. C'est un républicain ferme et convaincu. Très serviable. Son mandat lui sera renouvelé, les habitants sachant qu'ils ne peuvent compter sur le B<sup>n</sup> de Vauzelles de noble mémoire, pour la défense de leurs intérêts.

Les électeurs ne peuvent avoir confiance à un individu étranger au département et qui cependant, comme sous l'ancien régime, a la manie de vouloir tout diriger, tout faire marcher.

**Canton de Luzech**

M. Pagès, vétérinaire, conseiller sortant, a deux concurrents :

M. Pons, vétérinaire à Luzech et M. Laporte, propriétaire à Caillac.

MM. Pagès et Pons se présentent avec le même programme républicain radical. Il appartiendra aux électeurs de discerner quel est celui des deux candidats qui peut le mieux servir les intérêts du canton.

Quant à M. Laporte, c'est le candidat pour rire. Il sort de l'officine Magne et Cie.

**Canton de Montcuq**

M. Darnis, réactionnaire, conseiller sortant est un homme battu et rebattu. Di-

manche il recevra une de ces volées de bois vert qu'il a bien méritée... s'il ose se représenter.

M. Boudou, l'honorable maire de Montcuq, républicain d'une fermeté à toute épreuve sera élu à une imposante majorité. C'en sera fini de la réaction dans ce canton.

**ARRONDISSEMENT DE FIGEAC**

**Canton de Bretenoux**

M. Boyer, conseiller sortant, républicain radical, jouit, à juste titre, d'une grande sympathie dans le canton. Son élection est assurée. Il n'aura pas de concurrent.

**Canton de Cajarc**

Aucun candidat réactionnaire ne paraît devoir être opposé à M. Bruel, républicain radical, conseiller sortant.

La réaction a en effet désarmé dans ce canton, à moins que l'ineffable Devic, toujours en quête de vestes, cherchât à en endosser une autre.

M. Bruel sera donc réélu dimanche.

**Canton de Lacapelle-Marival**

Ce canton a droit à deux conseillers d'arrondissement. Les conseillers sortants, MM. Pradelle, négociant à Lacapelle et Roussey, notaire à Théuines, n'auront point de concurrents. Tous deux sont républicains radicaux.

Leur réélection ne fait aucun doute.

**Canton de St-Céré**

M. le capitaine en retraite Doucet, premier adjoint au maire de la vaillante ville de St-Céré, se présente aux suffrages des électeurs de cet important canton, contre M. Martin, propriétaire à Autoire.

Démocrate sincère, partisan de la politique de progrès, il sera élu dimanche à une forte majorité.

En présence de l'accueil fait à cette candidature, M. Martin, réactionnaire, se retirerait de la lutte.

**ARRONDISSEMENT DE GOURDON**

**Canton de Gourdon**

M. Rey, avoué à Gourdon, conseiller sortant, républicain modéré, a pour adversaire M. Léopold Pons, pharmacien, républicain radical.

Le succès de ce dernier est d'ores et déjà assuré à une grande majorité.

Les électeurs du canton de Gourdon qui sont foncièrement républicains en ont assez d'une politique rétrograde.

En votant pour M. Pons ils voteront pour l'ami des réformes.

**Canton de Labastide-Murat**

M. Brugalières, notaire, réactionnaire, sollicite les suffrages des électeurs du canton, M. Guyot de Camy, également réactionnaire se retirant de l'arène politique.

Le parti républicain particulièrement attaqué, dans ce canton, par l'administration Rousset, ne présente aucun candidat, mais ce n'est que partie remise; car ce canton qui a été jusqu'ici inféodé au bonapartisme et qui est un des plus déshérités du départe-

tement ne veut pas rester en retard et désire suivre au contraire le mouvement de la marche en avant.

**Canton de Martel**

M. Laplagne, banquier à Martel, conseiller sortant, républicain, n'aura pas de concurrent.

Sa conduite à l'égard du chef du parti républicain dans notre département n'a pas été exempte de reproches. On aurait bien pu lui opposer un candidat radical sérieux avec lequel il aurait fallu compter.

**Canton de Payrac**

M. Pébeyre, républicain, propriétaire à Masclat, demande le renouvellement de son mandat.

Pour obtenir quelques faveurs M. Pébeyre s'est un peu compromis avec l'administration Rousset.

A tout pécheur miséricorde. Il n'aura point de concurrent.

**St-Germain**

L'honorable M. Lasserre, conseiller d'arrondissement, victime d'odieuses calomnies s'était obstiné à ne pas se représenter.

Ce n'est que sur les instances de nombreux amis qu'il s'est enfin décidé à entrer de nouveau à la vie politique.

Les électeurs du canton se souvenant du désintéressement de leur représentant ainsi que des services qu'il a rendus au canton, le rééliront dimanche à une grande majorité.

Il n'aura d'ailleurs pas de concurrent.

**Subvention**

L'Officiel publie la loi fixant pour l'année 1899 la répartition des fonds de subvention alloués à certains départements.

Le Lot obtient une allocation de 53.700 francs.

**Mérite agricole**

Sont nommés chevaliers du mérite agricole :

- MM. Bénéchie, propr. viticulteur, à Glanes.
- Carrayon, vitic., maire de Viazac.
- Pouzergues, pépin. hort., à Cahors.
- Solacroup, maire de Nozac.

**Fixation des grandes Vacances**

La durée des grandes vacances dans les établissements publics d'enseignement primaire du Lot est fixée ainsi qu'il suit pour l'année scolaire 1897-1898, savoir :

Ecoles primaires supérieures et cours complémentaires :

Ecoles où le personnel a contribué au fonctionnement des cours d'adultes et dans lesquelles sont organisées des classes de vacances.

Sortie le 4 Août; rentrée, dimanche, 2 octobre.

Ecoles primaires élémentaire :

Sortie, jeudi 18 août; rentrée, dimanche 2 octobre.

Ecoles maternelle :

Sortie, jeudi 1<sup>er</sup> septembre; rentrée, dimanche 2 octobre.

**CAHORS**

**A QUI DE DROIT**

Plusieurs de nos concitoyens nous prient d'insérer la question suivante :

« Pourquoi les cantonniers de la ville arrosent-ils seulement une partie et non toute la rue du Lycée ? »

On se borne, en effet, à arroser cette rue dans la partie comprise entre le boulevard et l'hôtel des postes.

La réclamation de nos concitoyens nous paraissant parfaitement justifiée, nous la transmettons à qui de droit.

**Lycée Gambetta**

**Baccalauréats**

Reçus définitivement :

Baccalauréat classique, 2<sup>e</sup> partie (Lettres mathématiques). — MM. Marre (Louis), Palis (Gaston).

Baccalauréat moderne, 1<sup>e</sup> partie. — M. Roullon (Auguste); 2<sup>e</sup> partie (Lettres-philosophie). — M. Hébrard (William).

Baccalauréat classique, 2<sup>e</sup> partie (Lettres philosophie). — MM. Arbouys, Bouyé, Labro, Loygue, Ouvrier, Mignot Montagnac, Bastid.

Sur les dix élèves de la classe de philosophie neuf sont définitivement admis.

**Au collège des jeunes filles**

Hier a eu lieu au collège des jeunes filles la fête de charité organisée par le personnel et les élèves.

La place nous manque pour rendre compte de cette charmante fête qui a eu un grand succès.

Nos félicitations aux organisateurs et nos remerciements au nom des pauvres.

**Ecole du Vieux-Palais**

Par arrêté de M. l'inspecteur d'Académie, M. Vidal Louis, ancien élève-maître, pourvu du brevet supérieur, est délégué, à titre provisoire, dans les fonctions d'instituteur stagiaire adjoint à l'école du Vieux-Palais.

Cette école, dont la réorganisation est un fait accompli, aura désormais une classe enfantine, un cours préparatoire, un cours élémentaire, un cours moyen et un cours supérieur destiné aux élèves déjà pourvus du certificat d'études primaires.

**Arrondissement de Cahors**

**CRÉGOLS.** — On nous écrit :

Hier, 27 juillet, M. Bourdin a fait sa tournée à Crégols vers 6 heures du soir.

Il n'était accompagné que de quatre ou cinq camelots de St-Cirq, socialistes d'hier ou réactionnaires militants.

Sa visite a été piteuse, pas un électeur n'est venu le saluer.

Le résultat sera tout différent des élections législatives. Peu d'électeurs votent ici par principe; mais, par reconnaissance pour les nombreux services rendus par son honorable

père, une majorité est assurée au sympathique M. Ernest Talou.

**FRAYSSINET-LE-GÉLAT.** — Monsieur le ministre de l'Instruction publique, vient de décerner une médaille de bronze à M. Pontié, instituteur public à Frayssinet-le-Gélat, pour la bonne tenue de son école et les excellents résultats qu'il obtient.

Les pères de famille de la commune applaudiront de tout cœur à cette distinction honorifique.

Un ami de l'école laïque.

**LUZEC.** — *Ecole primaire supérieure.* — Succès scolaires. — Nous enregistrons avec plaisir le nouveau et brillant succès obtenu par cette école à l'examen du certificat d'études primaires supérieures.

Parmi les cinq lauréats qu'il y a eu samedi à Cahors, deux lui appartiennent. Ce sont les jeunes Theil Jules et Toulze Jean.

C'est le digne pendant du succès remporté au brevet de capacité, il y a quinze jours, où sur sept élèves présentés six étaient reçus.

Nous apprenons enfin à l'instant l'admission de l'élève Lémoty Adolphe, aux écoles nationales d'agriculture, dont le concours vient d'avoir lieu à Toulouse.

Tous nos compliments.

**BULLETIN FINANCIER**

Toute l'activité du marché s'est portée sur le groupe des valeurs espagnoles, l'Extérieure a monté d'un point à 39,20, quant aux autres rentes étrangères, nos fonds publics, les valeurs de crédit et les actions industrielles, ils n'ont pas sensiblement varié par suite de la pénurie des affaires.

Le 3 0/0 a passé de 103,12 à 103,25; le 3 1/2 0/0 de 107 à 107,05, l'amortissable finit à 101,85.

La banque de France se traite à 3,580.

Le Crédit Foncier sans changement est à 700, le Crédit Lyonnais à 873, le Comptoir National d'Escompte à 602. La Société Générale en nouveaux progrès s'avance à 552.

La Banque Spéciale des valeurs Industrielles se négocie à 186.

Le Suez clôture à 3,710 en hausse de 4 fr.

Nos Chemins n'ont pas varié.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien clôture à 92,20 en hausse de 5 c., l'Extérieure a passé de 38,10 à 39,30; Le Turc D cote 22,55, la Banque Ottomane à 544. Le Portugais vaut 1815 et le Russe 3 0/0 1891 à 97,40.

Au comptant, les obligations des Chemins de fer Ethiopiens s'échangent à 320 et 322.

**BONNE OCCASION**

**A VENDRE**

Petite voiture anglaise à quatre places avec anesne des Pyrénées.  
S'adresser au bureau du journal.

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); et vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

**LE SEQUESTRE**

PAR

JULES DE GASTYNE

**Deuxième partie**

VII

— Probablement. Ça m'étonne même qu'on ne soit pas venu...

— Je dirai ce qui est... Mlle Lili est une très honnête fille, à qui on n'a pas eu ça à reprocher dans la maison, pour ce qui est des moeurs...

M. Adolphe hoche la tête.

— Il y a M. Rivière... C'est une mauvaise note.

Un feu monta au visage de la concierge.  
— Vas-tu pas me dire aussi, comme tout le monde, que M. Rivière était son amant ?  
— Dame !  
— Ce n'est pas vrai, entends-tu... C'est une calomnie... M. Rivière doit l'épouser, mais quant au reste...

Le concierge eut un sourire incrédule.

— Je n'en sais rien. Je ne suis pas allé voir. Madame Bourgeois haussa brusquement les épaules.

— Tu es un imbécile !... comme tous les hommes. Parce que deux jeunes gens s'aiment, il faut tout de suite... Ça me fait suer, veux-tu que je te dise... Est-ce que nous ne nous sommes pas aimés deux ans, nous, deux grandes années ?

Adolphe poussa un profond soupir.  
— Deux années qui m'ont semblé bien longues.

— Eh bien ! est-ce que tu as obtenu ça, dis, l'as-tu obtenu ?  
— Non, je l'avoue, et je l'ai toujours regretté...

Mme Bourgeois prit un air indigné.

— Adolphe !  
Puis elle fit avec philosophie :

— En serais-tu plus avancé au jour d'aujourd'hui ?

— Au jour d'aujourd'hui, non, répliqua Adolphe; mais sur le moment...

— Assez ! dit nettement la concierge. Je n'ai pas l'esprit à la gaudriole. Pour ce qui est de la probité de la jeune fille...  
— Oh ! ça, fit le portier... J'en mettrais ma main au feu !

— Tu pourrais la mettre pour le reste aussi, mais peu importe ! Il faut tâcher de lui être utile, à cette jeunesse, dans la mesure du possible.

— Sans nous compromettre.  
— Tu as toujours peur.  
— J'avoue que les histoires de police ..

— Les histoires de police sont comme les autres, quand on sait les prendre. Le plus pressé est de prévenir le père... Tu ne peux pas sortir ce matin ?

— Tu le sais bien.

— C'est moi qui vais y aller... en un tour de main... avec un flacore... Je vais passer une robe, mettre mon « catogan »... C'est l'affaire de cinq minutes... Pendant ce temps tu vas surveiller la rue, voir si on nous guette, si l'homme aux poils de carotte...

— Oui, presse-toi.  
M. Adolphe sortit de la loge, et sa femme, vivement, comme elle l'avait dit, s'apprêta pour sortir.

— Elle n'avait pas achevé son café au lait. Elle vida sa tasse d'un trait et fit la grimace parce qu'il était froid — ce qu'elle détestait.

Pendant qu'elle s'habillait, nous allons la précéder avec le lecteur auprès de Thomas Moore, que nous avons un peu perdu de vue depuis sa fuite.

Les secousses terribles que le malheureux avait subies, cette séquestration de seize années, avaient un peu affaibli son moral... Il avait encore toute son intelligence, mais il était devenu craintif, défiant... Il avait peur même de son ombre...

L'idée qu'il pouvait être repris, renfermé encore, entendre de nouveau ces sinistres cris qui avaient rempli ses nuits d'horreur et vibraient toujours dans son cerveau, anéantissait tout son être.

Il demeurait terré dans la petite maison où on l'avait conduit, sans oser même regarder

dehors, tressaillant à chaque bruit un peu insolite qui se faisait. L'homme que Lili avait chargé de lui apporter ses provisions, ne l'avait même pas encore entrevu. Il sonnait à la porte, déposait son panier dans le jardin, par dessus le mur, et s'éloignait.

Ce n'est que lorsqu'il était disparu que Thomas Moore se hasardait à sortir de la maison et à prendre ce qu'on avait laissé pour lui.

Malgré ses trances, Thomas Moore était heureux maintenant, bien heureux... Il avait retrouvé sa fille.

Il savait que celle qu'il avait aimée avait conservé dans son cœur son souvenir jusqu'à la mort... Il pouvait continuer à l'aimer, à la voir dans son enfant. C'était pour lui une félicité inouïe, surhumaine, sur laquelle il n'aurait jamais osé compter... Il n'avait donc pas été tout à fait abandonné de la Providence ?

Dans son fort intérieur, il admirait la succession d'événements extraordinaires qui s'étaient accomplis dans ces jours rapides. Tant de joies succédant à tant de douleurs !... Joies qui pouvaient ne pas durer longtemps... Aussi l'infortuné s'était-il empressé, pour mettre fin à ses angoisses, d'envoyer à Lili le plan qu'il avait combiné, et nous avons vu que ce plan était parvenu à la jeune fille dans la journée de dimanche et c'est ce qui avait motivé son départ précipité.

Voici ce qu'avait imaginé Thomas pour se faire rendre justice sans s'exposer à être repris avant d'avoir fourni les preuves de sa justification, sans courir les risques de n'être pas cru encore, d'être traité d'imposteur et de fou par des gens intéressés à sa disparition. (A suivre)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Un train de plaisir pour une excursion dans le Lot, le Cantal, la Corrèze et l'Aveyron partira de Bordeaux le mercredi 3 août à 6 h. 21 du matin.

Il desservira les stations comprises entre Périgueux, Ribérac, La Gêlie, Brive, Nexon, Limoges, St-Yrieix, Tulle, Ussel, St-Denis-près-Martel, Souillac, Figeac, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez et Aurillac.

Le retour à Bordeaux aura lieu le samedi 13 août à 7 h. 55 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR De Bordeaux à

Périgueux, Ribérac, La Gêlie, Thenon, Nègrondes et stations intermédiaires, 2° classe 12 fr. (timbre quittance de 0,10 non compris); 3° classe 8 fr.

La Bachelerie, Brive, St-Denis-près-Martel, Souillac, Tulle, Ussel, Lubersac, Thiviers, Limoges, St-Julien-le-Vendomois et stations intermédiaires; 2° classe 16 fr. 50; 3° classe 11 fr. (timbre quittance 0,10 non compris.)

Montvalent, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez, Figeac, Vayrac, Aurillac et stations intermédiaires; 2° classe, 21 fr.; 3° classe 14 fr. (timbre quittance de 0,10 non compris.)

La Cie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 2 août à 6 h. du soir.

Un train de plaisir pour une excursion dans la Corrèze partira de Paris le Jeudi 4 Août à 3 h du soir.

Il desservira les stations comprises entre Masseret, Brive, St-Julien-le-Vendomois, Larche, Gignac, Cressensac, Tulle, Ussel et Turenne.

Le retour à Paris aura lieu le 13 Août à 7 h. 45 du matin.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Paris à Masseret, Brive, St-Julien-le-Vendomois, Larche, Gignac, Cressensac, Tulle, Turenne et aux stations intermédiaires, 2° cl 34. fr. 3° cl. 23. fr.

Gimel, Ussel et aux stations intermédiaires, 2° cl. 36. fr. 3° cl. 25. fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 3 Août à 6 h. du soir.

Fête de l'Assomption 15 août 1898

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 22 août les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 65

LE COCHER 606

Deuxième partie

III

MADAME HELLER

D'Hersel avait bien envie de ne pas suivre le conseil de sa fille.

Cependant madame Brunichon lui apprit que Cécile s'était expliquée avec elle, en lui disant qu'elle tenait à ne pas précipiter son mariage, et que, si elle avait parlé de madame Thomas c'est qu'elle la savait une ancienne amie de M. d'Hersel et une très bonne conseillère.

— Et vous comprenez quelque chose à cela, ma tante ? demanda d'Hersel.

— J'ai compris qu'il n'en fallait pas demander davantage à mademoiselle Favrot.

Cela jeta Levignac dans une grande perplexité. Il n'osa plus rechercher les doux tête-à-tête avec Cécile. Il restait maintenant gêné et inquiet sous son regard.

IV

LE FILS PERDU

Quand il fut bien avéré pour les créanciers

G. V. n° 2, du Vendredi 12 au Dimanche 21 août inclus.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 22 août,

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 19° année. — Sommaire du n° 35. — 28 juillet 1898.

Jean Tapin (Cap. Daorit). — La famille Cadet-Rousselle (O. Le Roy). — Le Chef-d'œuvre de Claudin (E. Dupuis). — L'enfant prodige (Louis Morin). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, Louis Morin, J. Geoffroy, J. Kesnay, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1330° livraison (30 juillet 1898).

Les plumes du Paon, par G. de Beuregard et H. de Gorse. — Les timbre-poste : Allemagne; Schleswig-Holstein, par Lucien d'Elne. — L'élevage de la truite, par Edmond Renoir. — La dernière aventure de Bois-Rosé, par Gabriel Ferry.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 31 (30 juillet 1898).

1° Voyage d'un Congrès en Russie, par Madame Stanislas Meunier.

2° A travers le monde : Mégalithes d'Auvergne : Tumulus et Sanctuaires, par G. Gagnier.

3° L'Expansion coloniale : La baie de Kouang-Tchéon.

4° A travers la nature : Une ville de bains de mer au Tonkin. — Do-Son, par M. de M.

5° Aux pays inconnus : Dix semaines en ballon à travers le Sahara.

6° Parmi les races humaines : recherche des origines des Magayars.

7° Civilisations et religions : Les catholiques à Madagascar.

8° Livres et cartes.

9° Les Revues étrangères : L'emploi de la charrette chez les Annamites. — Voyage sur la côte orientale du Siam (Teh geographical journal). — Une dame française en Ecosse (The scottish geographical magazine).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 28 juillet.

Vessé Nacla : Chronique mondaine. — Jérôme Monté : Le nouveau décoré. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Théodore Cahu : Le déserteur (suite). — Jules Simon : Un crime (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Daniel Lesueur : Invincible charme (suite). — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36° année. Sommaire du numéro 2157 du 30 Juillet 1898.

GRAVURES : Portraits : M. Centil, explorateur du lac Tchad. — M. Prins, etc. — M. Laferrière, Gouverneur général de l'Algérie.

La mission Gentil : Le « Léon Blot » sur le

lac Tchad. — Les ambassadeurs Baguermiens. — Krebedjé, premier poste de la mission. — Soldats du Baguermie. — Arrivée de la première caravane de bestiaux de Snoussi au Grébigui.

Paris : Couronnement de la Muse. — La Sorbonne : Le tombeau de Richelieu. — L'observatoire. — Le vieux collège Louis-le-Grand. — L'escalier d'honneur. — Les ruines de la vieille Sorbonne.

La nouvelle Chambre des Députés : La gauche démocratique (fin). — Les Radicaux (1° partie).

Beaux-Arts : Premiers aveux, tableau de M. Bellangé.

La Sirène à phrases, 3 gravures. La Science illustrée.

Nouvelle illustrée : Mademoiselle Bazoche, illustrations de Parys.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — La vie sous les armes, par le lieutenant Z. — La mission Gentil, par Jean Hess.

— Le couronnement de la Muse de Paris, par L. Abric. — La Sorbonne, par G. Lenôtre. — La sirène à phrases, par Louis de Montarlot. — La semaine scientifique, par Servet de Bonnières.

— Chronique musicale, par A Boisard. — La vie sportive, par Auguste Wimille.

Explications des gravures, Ecchecs, Rébus, Créations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, Vélodémie, etc.

Nouvelle illustrée : Mademoiselle Bazoche, par Paul Bonhomme.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

L'électricité partout (Emile Diendoné). — Les chevaux électriques à l'Exposition universelle de 1900 (Max de Nansouty). — La voix humaine dans le phonographe (Félix Colomer). — Monaco (A. Lacroix-Desgardes). — Les enterrements par tramways (Edmond Liévenie). — Blanchiment et décoloration par l'eau oxygénée et l'ozone (Joseph Girard. — Comment on fait le sucre (suite) Jules Picard). — L'auto-harpe (Gaston Jouglia). — Le musée Cheruschi (Louis Lignières). — Revue des inventions : Intensification totale ou partielle des aégnatifs. — Le « flacon-obus ». Application du verseau hermétique. — Chronique. — Revue des Journeaux. — Académie des sciences (George Petit). — Cyclisme

et automobilisme : La course Paris-Amsterdam. — La machine à trois roues Rex. — L'Exposition du Cycle de 1899. — Courbes dérivées en pédalant. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc.

Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.



L'un des gerants : B. ALIBERT

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépôt du Chronomètre OMEGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>ers</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

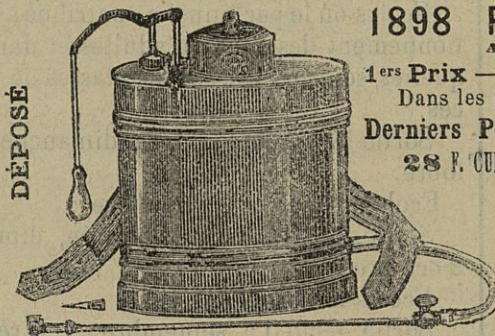
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes on prie de se faire inscrire au plus tôt



d'Anatole Tiret que ce joli monsieur avait quitté la France, les notes et les réclamations tombèrent dru comme grêle dans le cabinet de son père. M. Tiret n'y comprenait qu'une chose : c'est qu'en payant, il se ruinait.

Cependant il faisait honneur à la signature de son fils, qui ressemblait singulièrement à la sienne, puisque leurs prénoms commençaient par la même lettre. Mais son indignation paternelle atteignait à l'extrême limite, et son cher Anatole lui ayant écrit de l'étranger pour obtenir de l'argent, il ne daigna pas même lui répondre.

Les affaires Tiret étaient en cet état, quand Johnson revint à Paris. Il apprit bientôt la fâcheuse situation de son père et sut qu'il était au moment de vendre deux des maisons qu'il possédait. Pressé d'argent, il allait les céder bien au-dessous de leur valeur. M. Johnson se présenta chez le notaire chargé de cette vente et offrit un prix convenable des deux propriétés. M. Tiret, avisé de ce fait, accourut chez le notaire, qui lui remit une liasse de billets de banque en lui disant que l'acte serait signé plus tard. Très étonné de ce procédé, M. Tiret compta les billets.

La somme totale s'élevait au même chiffre qu'on lui avait donné d'abord de ses deux maisons.

— Mais ce n'est qu'un acompte, ajouta le notaire.

— Dont je vous dois un reçu.

Et M. Tiret se disposait à écrire.

— C'est inutile, nous réglerons quand je vous aurai présenté l'acheteur.

— Au fait, vous ne m'avez pas encore appris son nom ?

— Il m'a affirmé que vous le connaissiez et qu'entre vous aucun engagement n'était nécessaire.

L'étonnement de M. Tiret touchait à son comble. Quel pouvait être ce personnage qui donnait sans reçu deux cent mille francs !... car c'était bien deux cent mille francs qu'il tenait dans sa main.

Le notaire s'obstina à lui cacher le nom de l'acheteur prétendu, l'assurant qu'il en serait instruit en temps opportun. Mais ce moment ne vint pas. Le père Tiret arrangea ses affaires, obtint même de nouveaux fonds de son notaire, sans qu'il fut question de signer l'acte de vente de ses deux maisons. Il en resta donc propriétaire, et quoique cette situation lui parût étrange, il commençait à s'y habituer, quand il reçut de son notaire la lettre suivante :

« Votre acheteur William Johnson, désire s'entendre avec vous, et, si cela vous convient, il ira demain vous rendre visite. »

Certes, M. Tiret n'avait guère pensé à son fils débarqué d'Amérique pour lui réclamer son nom ; mais il fut troublé à la lecture de cette lettre. Il lui répugnait de devoir quelque chose à cet enfant supposé, mais il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que ce dernier avait agi à son égard avec une générosité touchante.

En homme pratique, il se disait : Que va-t-il me demander pour son argent ? Et alors, malgré lui, sa pensée revenait sur le passé ; il se souvenait de Mlle Johnson, sa première femme ; il ne l'avait pas longtemps aimée,

mais il finissait par s'avouer qu'elle avait pu le rendre père. Cependant, avec cette rancune que les hommes gardent aux femmes qui les ont blessés, il en doutait toujours, et l'idée de revoir William lui était souverainement désagréable. Il s'y résigna enfin en admettant que si la politesse l'obligeait à lui ouvrir sa porte, rien ne le forçait à lui ouvrir ses bras.

C'est dans cette supposition d'esprit qu'il le reçut le lendemain.

Johnson se présenta froid et correct. Pourtant un sourire bienveillant éclairait sa physionomie grave. Il appuya sa main gantée sur le siège que M. Tiret lui présentait, et, sans s'asseoir, il lui dit :

— J'ai pensé qu'entre nous, il n'était pas besoin de notaire.

M. Tiret était préparé à tout, excepté à cette phrase qui entraînait dans le vif de la question d'une manière toute inattendue. Ses anciennes habitudes de commerçant et d'homme d'ordre ne lui permettaient pas de traiter aussi légèrement des affaires sérieuses. Il se hâta de protester qu'il n'accepterait qu'un acte en bonne forme :

— De tout autre, reprit l'Américain, je le comprends, mais de moi ?

De vous, c'est la même chose, répondit froidement M. Tiret les affaires sont les affaires.

— Précisément. Pour moi ce n'est pas une affaire. J'ai su que mon frère, que M. Anatole Tiret vous avait mis dans l'embaras. Il y a longtemps que je surveille sa conduite.

(A suivre.)